



PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE

**NUMERO SPECIAL**

**Direction des collectivités territoriales et de l'environnement**

**10 JUILLET 2008**

**Nomination des membres de la Commission départementale  
de la nature, des paysages et des sites d'Indre-et-Loire**

# A R R E T E

**portant nomination des membres de la  
commission départementale de la nature, des  
paysages et des sites d'Indre-et-Loire**

**LE PREFET D'INDRE-ET-LOIRE,**

**Chevalier de la Légion d'Honneur,**

**Officier de l'Ordre National du Mérite,**

**VU** le Code de l'Environnement ;

**VU** le Code de l'Urbanisme ;

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales ;

**VU** le Code du Patrimoine ;

**VU** l'ordonnance n° 2004-637 du 1<sup>er</sup> juillet 2004 relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives à la réduction de leur nombre, ratifiée et modifiée par la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit et modifiée par l'ordonnance n° 2005-727 du 30 juin 2005 ;

**VU** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives et notamment ses articles 8, 9 et 20 ;

**VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

**VU** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 6 février 2007 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites ;

**VU** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 6 février 2007 portant nomination des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites ;

**VU** la délibération du Conseil général d'Indre et Loire du 18 avril 2008 portant désignation des membres du Conseil général pour siéger au sein des divers organismes ;

**VU** le courrier de l'Association des Maires en date du 8 juin 2008 portant désignation des élus désignés pour siéger à la commission départementale de la nature des paysages et des sites ;

**SUR PROPOSITION** de M. le Secrétaire Général de la Préfecture d'Indre-et-Loire ;

# ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** – La commission départementale de la nature, des paysages et des sites est composée ainsi qu'il suit :

## I - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PIVOT

### ① - Collège des représentants de l'Etat

- M. le Directeur Régional de l'Environnement Centre ou son représentant,
- M. le Directeur Départemental de l'Équipement ou son représentant,
- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la forêt ou son représentant,
- M. le Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine ou son représentant,
- M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles ou son représentant,
- M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement,
- M. le Directeur Départemental des Services Vétérinaires ou son représentant,

### ② - Collège des représentants des collectivités territoriales et le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale

Le Président du Conseil Général ou son représentant

#### *Conseillers Généraux*

Titulaires : - M. Bernard MARIOTTE, Conseiller Général du canton de Vouvray,  
- Mme Christiane RIGAUX, Conseillère Générale du canton de Chinon,

Suppléants : - Mme Martine CHAIGNEAU, Conseillère Générale du canton de Château-la-Vallière,  
- M. Serge BABARY, Conseiller Général du Canton de Tours-Centre,

#### *Maires*

Titulaires : - M. Bernard de BAUDREUIL, Maire de Braye-sur-Maulne,  
- M. Bernard COURCOUL, Maire de Chambon,

Suppléants : - M. Alain CHARTIER, Maire d'Yzeures-sur-Creuse,  
- M. Paul Le METAYER, Maire de Savigné-sur-Lathan

#### *Etablissements publics de coopération intercommunale*

Titulaire : - M. Jean-Gérard PAUMIER, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Tour(s) Plus,

Suppléant : - M. Hubert De La CRUZ, Vice-Président de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau

### ③ - Collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles

#### *Personnalités qualifiées en matières de protection des sites, du cadre de vie ou de sciences de la nature*

Titulaires : - Mme Nino-Anne DUPIEUX, Présidente du Conservatoire du Patrimoine Naturel en Région Centre,  
- M. Serge THIBAUT, géographe,

Suppléants : - M. Eric DUTHOO, délégué pour la région Centre de la Ligue Urbaine et Rurale  
- M. Alain JACQUET de la Société Archéologique de Touraine,  
*Scientifiques compétents en matière de faune sauvage captive*

Titulaires : - M. Lionel COISNON, Docteur Vétérinaire,  
- M. Franck DERRE de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,

Suppléants : - M. Serge LAURAS, Docteur-Vétérinaire,  
- M. Gilbert FLABEAU, responsable des parcs et jardins de la Ville de Tours,

***Représentants d'associations agréées de protection de l'environnement***

Titulaires : - M. Vincent LECUREUIL, Directeur du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement – Touraine Val de Loire,  
- M. Jean-Michel BOUILLET, de l'Association pour la Qualité de la Vie dans l'Agglomération Tourangelle (AQUAVIT)  
- M. Josselin de LESPINAY, de l'Association Nationale pour la Protection des Eaux et des Rivières (ANPER – TOS)  
- M. Michel DURAND, Président de la Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT),

Suppléants : - M. Johan CLAUS, du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement – Touraine Val de Loire,  
- M. Albin MORIN de FINFE, de l'Association Vieilles Maisons Françaises,  
- M. Jean-Louis ALCARAZ, de l'Association Nationale pour la Protection des Eaux et des Rivières (ANPER – TOS),  
- M. Dominique BOUTIN, de la Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT),

***Représentants des organisations professionnelles agricoles ou sylvicoles***

Titulaire : - M. Michel CHARTIER, membre élu de la Chambre d'Agriculture,

Suppléant : - M. Stéphane GERARD, membre élu de la Chambre d'Agriculture,

**④ - Collège de personnes compétentes dans les domaines concernés par chaque formation spécialisée**

FORMATION SPECIALISEE DITE « DE LA NATURE »

***Personnes compétentes en matière de protection de la flore et de la faune sauvage ainsi que des milieux naturels***

Titulaires : - M. Eric DUCROT-NOEL, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,  
- M. Pierre de BEAUMONT, Président du Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de Touraine,  
- M. François JOUBERT, de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques,  
- Mme Christine REVEL, du Conservatoire du Patrimoine Naturel en Région Centre,

Suppléants : - M. Patrice FRICONNEAU, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,  
- M. Jean-Claude POMMEREAU, Président du Syndicat des propriétaires d'étangs du Val de Loire,  
- **deux autres suppléants sont à désigner ultérieurement**

FORMATION DITE « DES SITES ET DES PAYSAGES »***Personnes compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement***

Titulaires : - M. Alain HUET, Architecte Urbaniste à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours,  
 - M. Mathieu JULIEN, Architecte du Patrimoine,  
 - M. Vincent POPELIER, Paysagiste - D.P.L.G.,  
 - M. Michel GESLIN, Archéologue,  
 - M. Christian CALENGE, Géographe,

Suppléants : - M. Dominique IGLESIAS, de la Société Théma Environnement,  
 - Mme Martine BONNIN,  
 - M. Olivier VAN DER VINCKT, Paysagiste,  
 - M. le Général Jean-Jacques MONTIGAUD,  
 - Mme Myriam LAIDET, du Syndicat mixte interrégional Mission Val de Loire,

FORMATION DITE « DE LA PUBLICITE »

Le maire de la commune intéressée par le projet inscrit à l'ordre du jour ou le président du groupe de travail intercommunal intéressé, **siégeant avec voix délibérative**.

***Professionnels représentant les entreprises de publicité et de fabricants d'enseignes***

Titulaires : - M. Cédric JUAREZ, de la Société CBS OUTDOOR,  
 - M. Philippe MARCHE, de la Société CLEAR CHANNEL,  
 - M. Laurent VAUDOYER, de la Société AVENIR

Suppléants : - Mme Brigitte COUDELOU, de la Société C.E.A.L.  
 - M. Bernard BOULAY, de la Société CLEAR CHANNEL,  
 - M. Yvon GUINET, de la Société AVENIR

FORMATION DITE « DES CARRIERES »

Le maire de la commune sur le territoire de laquelle une exploitation de carrière est projetée est invité à siéger à la séance au cours de laquelle la demande d'autorisation de cette exploitation est examinée et a, sur celle-ci, **voix délibérative**.

***Représentants des exploitants de carrières et des utilisateurs de matériaux et de carrières***

Titulaires : - M. Christophe HARDY, de la S.E.E. RAGONNEAU & C.M.L.,  
 - M. Christian SOUBOUROU, de la LIGERIENNE GRANULATS S.A.,  
 - M. Jean-Luc DEWANCKEL, Directeur Régional d'EUROVIA Centre Loire,

Suppléants : - M. Pascal CORBRAT, de la Société SOCAGRO,  
 - M. Jean PLOUX, des SABLIERES PLOUX FRERES,  
 - M. André MEULOT, Président du Syndicat des Travaux Publics d'Indre-et-Loire,

FORMATION DITE « DE LA FAUNE SAUVAGE CAPTIVE »***Responsables d'établissements pratiquant l'élevage, la location, la vente ou la présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques***

Titulaires : - M. Christophe ENTERS,  
 - M. Alain COLLOT,  
 - M. Paul LEFRANC,  
 - M. Jérôme MONTHARU,

Suppléants : - M. Stéphane GUILLEMEAU,  
 - Mme Christiane HERBERT,  
 - M. Raymond PECQUEUR,  
 - M. Thierry AUTRET



II - LES MEMBRES SIEGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPECIALISEES, COMPOSEES A PART EGALES DE MEMBRES DE CHACUN DES QUATRE COLLEGES, SONT REPARTIS AINSI QU'IL SUIIT :

DESIGNATION DES MEMBRES SIEGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPECIALISEES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p><b>Le Président</b> Le Préfet ou son représentant</p> <p>① - Collège des représentants des services de l'Etat</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. le Directeur Régional de l'Environnement ou son représentant (D.I.R.E.N.)</li> <li>- M. le Directeur Départemental de l'Equipement ou son représentant (D.D.E.)</li> <li>- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt ou son représentant (D.D.A.F.)</li> <li>- M. le Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine ou son représentant (S.D.A.P.)</li> </ul>	<p><b>Le Président</b> Le Préfet ou son représentant</p> <p>① Collège des représentants des services de l'Etat</p> <p><u>AU NOMBRE DE 5</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. le Directeur Régional de l'Environnement ou son représentant (D.I.R.E.N.)</li> <li>- M. le Directeur Départemental de l'Equipement ou son représentant (D.D.E.)</li> <li>- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt ou son représentant (D.D.A.F.)</li> <li>- M. le Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine ou son représentant (S.D.A.P.)</li> <li>- M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles ou son représentant (D.R.A.C.)</li> </ul>	<p><b>Le Président</b> Le Préfet ou son représentant</p> <p>① Collège des représentants des services de l'Etat</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. le Directeur Régional de l'Environnement ou son représentant (D.I.R.E.N.)</li> <li>- M. le Directeur Départemental de l'Equipement ou son représentant (D.D.E.)</li> <li>- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt ou son représentant (D.D.A.F.)</li> <li>- M. le Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine ou son représentant (S.D.A.P.)</li> </ul>	<p><b>Le Président</b> Le Préfet ou son représentant</p> <p>① Collège des représentants des services de l'Etat</p> <p><u>AU NOMBRE DE 3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. le Directeur Régional de l'Environnement ou son représentant (D.I.R.E.N.)</li> <li>- M. le Directeur Départemental de l'Equipement ou son représentant (D.D.E.)</li> <li>- M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (D.R.I.R.E.)</li> </ul>	<p><b>Le Président</b> Le Préfet ou son représentant</p> <p>① Collège des représentants des services de l'Etat</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. le Directeur Régional de l'Environnement ou son représentant (D.I.R.E.N.)</li> <li>- M. le Directeur Départemental de l'Equipement ou son représentant (D.D.E.)</li> <li>- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt ou son représentant (D.D.A.F.)</li> <li>- M. Directeur Départemental des Services Vétérinaires ou son représentant (D.D.S.V.)</li> </ul>

## DESIGNATION DES MEMBRES SIEGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPECIALISEES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p>② - Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p><u>Conseillers Généraux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Bernard MARIOTTE (titulaire)</li> <li>- Mme Martine CHAIGNEAU, (suppléante)</li> <li>- Mme Christiane RIGAUX, (titulaire)</li> <li>- M. Serge BABARY (suppléant)</li> </ul> <p><u>Maires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Bernard de BAUDREUIL (titulaire)</li> <li>- M. Alain CHARTIER (suppléant)</li> <li>- M. Bernard COURCOUL (titulaire)</li> <li>- M. Paul Le METAYER (suppléant)</li> </ul>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 5</u></p> <p><u>Conseillers Généraux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Bernard MARIOTTE (titulaire)</li> <li>- Mme Martine CHAIGNEAU, (suppléante)</li> <li>- Mme Christiane RIGAUX, (titulaire)</li> <li>- M. Serge BABARY (suppléant)</li> </ul> <p><u>Maires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Bernard de BAUDREUIL (titulaire)</li> <li>- M. Alain CHARTIER (suppléant)</li> <li>- M. Bernard COURCOUL (titulaire)</li> <li>- M. Paul Le METAYER (suppléant)</li> </ul> <p><u>Etablissement public de coopération Intercommunal</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-Gérard PAUMIER (titulaire)</li> <li>- M. Hubert De La CRUZ (suppléant)</li> </ul>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p><u>Conseillers Généraux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Bernard MARIOTTE (titulaire)</li> <li>- Mme Martine CHAIGNEAU, (suppléante)</li> <li>- Mme Christiane RIGAUX, (titulaire)</li> <li>- M. Serge BABARY (suppléant)</li> </ul> <p><u>Maires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Bernard de BAUDREUIL (titulaire)</li> <li>- M. Alain CHARTIER (suppléant)</li> <li>- M. Bernard COURCOUL (titulaire)</li> <li>- M. Paul Le METAYER (suppléant)</li> </ul>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Président du Conseil Général</li> <li><u>Conseillers Généraux</u></li> <li>- M. Bernard MARIOTTE (titulaire)</li> <li>- Mme Martine CHAIGNEAU, (suppléante)</li> </ul> <p><u>Maires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Bernard COURCOUL (titulaire)</li> <li>- M. Paul Le METAYER (suppléant)</li> </ul>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p><u>Conseillers Généraux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Bernard MARIOTTE (titulaire)</li> <li>- Mme Martine CHAIGNEAU, (suppléante)</li> <li>- Mme Christiane RIGAUX, (titulaire)</li> <li>- M. Serge BABARY (suppléant)</li> </ul> <p><u>Maires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Bernard de BAUDREUIL (titulaire)</li> <li>- M. Alain CHARTIER (suppléant)</li> <li>- M. Bernard COURCOUL (titulaire)</li> <li>- M. Paul Le METAYER (suppléant)</li> </ul>



## DESIGNATION DES MEMBRES SIEGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPECIALISEES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p>③ - collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Nino-Anne DUPIEUX (titulaire)</li> <li>- M. Eric DUTHOO (suppléant)</li> <li>- M. Serge THIBAULT (titulaire)</li> <li>- M. Alain JACQUET (suppléant)</li> <li>- M. Josselin de LESPINAY (titulaire)</li> <li>- M. Dominique BOUTIN (suppléant)</li> <li>- M. Michel CHARTIER (titulaire)</li> <li>- M. Stéphane GERARD (suppléant)</li> </ul>	<p>③ collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</p> <p><u>AU NOMBRE DE 5</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Nino-Anne DUPIEUX (titulaire)</li> <li>- M. Eric DUTHOO (suppléant)</li> <li>- M. Serge THIBAULT (titulaire)</li> <li>- M. Alain JACQUET (suppléant)</li> <li>- M. Josselin de LESPINAY (titulaire)</li> <li>- M. Michel DURAND (suppléant)</li> <li>- M. Jean-Michel BOUILLET (titulaire)</li> <li>- M. Albin MORIN de FINFE (suppléant)</li> <li>- M. Michel CHARTIER (titulaire)</li> <li>- M. Stéphane GERARD (suppléant)</li> </ul>	<p>③ collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Nino-Anne DUPIEUX (titulaire)</li> <li>- M. Eric DUTHOO (suppléant)</li> <li>- M. Serge THIBAULT (titulaire)</li> <li>- M. Alain JACQUET (suppléant)</li> <li>- M. Vincent LECUREUIL (titulaire)</li> <li>- M. Johan CLAUS (suppléant)</li> <li>- M. Michel CHARTIER (titulaire)</li> <li>- M. Stéphane GERARD (suppléant)</li> </ul>	<p>③ collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</p> <p><u>AU NOMBRE DE 3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Josselin de LESPINAY (titulaire)</li> <li>- M. Jean-Louis ALCARAZ (suppléant)</li> <li>- M. Michel DURAND (titulaire)</li> <li>- M. Dominique BOUTIN (suppléant)</li> <li>- M. Michel CHARTIER (titulaire)</li> <li>- M. Stéphane GERARD (suppléant)</li> </ul>	<p>③ collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Lionel COISON (titulaire)</li> <li>- M. Serge LAURAS (suppléant)</li> <li>- M. Franck DERRE (titulaire)</li> <li>- M. Gilbert FLABEAU (suppléant)</li> <li>- M. Josselin de LESPINAY (titulaire)</li> <li>- M. Jean-Louis ALCARAZ (suppléant)</li> <li>- M. Michel DURAND (titulaire)</li> <li>- M. Dominique BOUTIN (suppléant)</li> </ul>

DESIGNATION DES MEMBRES SIEGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPECIALISEES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p>④ - collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</p> <p style="text-align: center;"><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Eric DUCROT-NOEL (titulaire)</li> <li>- M. Patrice FRICONNEAU, suppléant</li> <li>- M. Pierre de BEAUMONT (titulaire)</li> <li>- M. Jean-Claude POMMEREAU (suppléant)</li> <li>- M. Jean-François JOUBERT (titulaire)</li> <li>- suppléant à désigner ultérieurement</li> <li>- Mme Christine REVEL (titulaire)</li> <li>- suppléant à désigner ultérieurement</li> </ul>	<p>④ - collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</p> <p style="text-align: center;"><u>AU NOMBRE DE 5</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Alain HUET (titulaire)</li> <li>- M. Dominique IGLESIAS (suppléant)</li> <li>- M. Mathieu JULIEN (titulaire)</li> <li>- Mme Martine BONNIN (suppléante)</li> <li>- M. Vincent POPELIER (titulaire)</li> <li>- M. Olivier VAN DER VINCKT (suppléant)</li> <li>- M. Michel GESLIN (titulaire)</li> <li>- M. le Général Jean-Jacques MONTIGAUD (suppléant)</li> <li>- M. Christian CALENGE (titulaire)</li> <li>- Mme Myriam LAIDET (suppléante)</li> </ul>	<p>④ - collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</p> <p style="text-align: center;"><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le maire de la commune concernée par le projet ou le président du groupe de travail intercommunal</li> <li>- M. Cédric JUAREZ (titulaire)</li> <li>- Mme Brigitte COUDELOU (suppléante)</li> <li>- M. Philippe MARCHÉ (titulaire)</li> <li>- M. Bernard BOULAY (suppléant)</li> <li>- M. Laurent VAUDOYER (titulaire)</li> <li>- M. Yvon GUINET (suppléant)</li> </ul>	<p>④ - collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</p> <p style="text-align: center;"><u>AU NOMBRE DE 3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Christophe HARDY (titulaire)</li> <li>- M. Pascal CORBRAT (suppléant)</li> <li>- M. Christian SOUBOUROU (titulaire)</li> <li>- M. Jean PLOUX (suppléant)</li> <li>- M. Jean-Luc DEWANCKEL (titulaire)</li> <li>- M. André MEULOT (suppléant)</li> </ul>	<p>④ - collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</p> <p style="text-align: center;"><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Christophe ENTERS (titulaire)</li> <li>- M. Stéphane GUILLEMEAU (suppléant)</li> <li>- M. Alain COLLOT (titulaire)</li> <li>- Mme Christiane HERBERT (suppléante)</li> <li>- M. Paul LEFRANC (titulaire)</li> <li>- M. Raymond PECQUEUR (suppléant)</li> <li>- M. Jérôme MONTHARU (titulaire)</li> <li>- M. Thierry AUTRET (suppléant)</li> </ul>

**ARTICLE 2** - La durée de nomination des membres est de trois ans renouvelable à compter de la date de l'arrêté de nomination initial du 6 février 2007, soit **jusqu'au 6 février 2010**.

Le membre de la commission qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions.

**ARTICLE 3** - L'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 6 février 2007, portant nomination des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, est abrogé.

**ARTICLE 4** - M. le Secrétaire Général de la Préfecture d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Tours, le 10 juillet 2008  
Patrick SUBREMON